

de cette victoire fut énorme; par décret impérial le nom du petit Pou lu fut changé en celui de Kouei jen, où on établit une garnison de 1.000 hommes. Le *T'ang chou* nous apprend que : « Alors le Fou lin (Syrie), les Ta Che (Arabes) et soixante-douze royaumes des divers peuples Hou furent tous saisis de crainte et firent leur soumission <sup>1</sup> ». Sir Aurel STEIN passa en mai 1906 les cols de Darkot et de Baroghil, où l'Hindou Kouch qui forme la ligne de partage des eaux de l'Indus et de l'Oxus s'abaisse à 12.400 pieds. Quoique Darkot ne fut pas sur sa route, Stein désirait visiter cette passe qui traverse la grande chaîne au sud de la partie la plus haute de la vallée du Yarkhun (partie supérieure de la rivière de Tchitral) 15.400 pieds, à cause de l'exploit de Kao Sien-tche qui franchit cette route avec ses troupes pour envahir Yasin et Gilghit (747).

En 749, le jabgou de T'ou-ho-lo (Tokharestan), CHE HOU ou CHE-LI-TCH'ANG-KIA-LO, envoya une ambassade aux Chinois pour se plaindre de ce que son voisin, le roi barbare (*Hou*) de Kie Che ou de Kie Chouai, allié des Tibétains, avait résolu d'envahir le Pou lu.

Kao Sien-tche, Protecteur du Ngan Si, de retour de sa grande expédition à travers l'Hindou Kouch, fit prisonnier POU-T'O-MO, roi de Kie Che et le remplaça par son frère aîné SOU KIA (750) <sup>2</sup>. Tout le Si Yu se révolta, le fils du roi de Tachkend (*Che*) s'était sauvé chez les Arabes (Ta Che); Kao Sien-tche, à la tête de trente mille hommes, marcha contre eux et rencontra les armées ennemies à Athlach, près de Ta las; les Karlouk se tournèrent vers les Arabes; les Chinois attaqués par devant et par derrière, furent massacrés et ce ne fut que grâce au dévouement de LI SE-YE que Kao put se frayer une route et prendre la fuite (juillet 751) <sup>3</sup>. On dit que c'est par des prisonniers chinois faits dans cette bataille et amenés à Samarkande par ZIYAD BEN CALIH que fut introduite dans l'Asie centrale la fabrication du papier. Après s'être servis pour écrire de minces

1. Cité par CHAVANNES, p. 154.

2. CHAVANNES, p. 214n.

3. *Ibid.*, p. 142n.